



Assemblée générale

Distr. générale
2 avril 2009
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 110 de l'ordre du jour

Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteur : M. Marko **Rakovec** (Slovénie)

I. Introduction

1. La question intitulée « Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale conformément à la résolution 58/316 de l'Assemblée en date du 1^{er} juillet 2004.
2. À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, de renvoyer la question à toutes les grandes commissions uniquement pour que celles-ci examinent leurs programmes de travail provisoires respectifs pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale et prennent une décision à ce sujet.
3. La Sixième Commission a examiné la question à sa 26^e séance, le 14 novembre 2008 (voir A/C.6/63/SR.26).

II. Examen du projet de décision A/C.6/63/L.16

4. À la 26^e séance, le Président a présenté un projet de décision contenant le programme de travail provisoire de la Commission, tel que proposé par le Bureau, pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale (A/C.6/63/L.16).
5. À la même séance, la Commission a adopté le projet de décision A/C.6/63/L.16 (voir par. 7).
6. Après l'adoption du projet de décision, les représentants de la Nouvelle-Zélande et du Mexique (s'exprimant au nom du Groupe de Rio) ont fait des déclarations pour expliquer leur position (voir A/C.6/63/SR.26).

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



III. Recommandation de la Sixième Commission

7. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Programme de travail provisoire de la Sixième Commission pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale note que la Sixième Commission a décidé d'adopter le programme de travail provisoire ci-après, tel que proposé par le Bureau, pour la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale :

Programme de travail provisoire

5 octobre	Organisation des travaux de la Sixième Commission
5 et 23 octobre	Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies
6, 7 et 23 octobre	Mesures visant à éliminer le terrorisme international
8 et 23 octobre	Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts des Nations Unies en mission
12 octobre	Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa quarante-deuxième session
14 octobre	L'état de droit aux niveaux national et international
19 et 20 octobre	Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation
26 octobre-4 novembre	Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixante et unième session
4 novembre	Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international
12 novembre	Rapport du Comité des relations avec le pays hôte Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale Planification des programmes Élection des bureaux des grandes commissions
9, 13, 15, 16 et 21 octobre et 5 novembre	Journées réservées